

« régler les derniers détails » de ces transactions ont été menacées ou agressées. La police et les autres autorités locales ne sont pas venues en aide aux victimes.

Il faut se montrer extrêmement prudent quand on envisage une transaction de quelque nature que ce soit en Côte d'Ivoire. Les escroqueries vont de l'incitation à effectuer des virements d'argent fictifs jusqu'à des demandes frauduleuses de fourniture de marchandises pour des prétendus contrats du gouvernement ivoirien. Les escrocs sont très bien organisés et peuvent amener leurs victimes à de fausses réunions, souvent tenues dans des bureaux empruntés se trouvant dans les ministères ivoiriens ou encore à l'étranger. Ils se renseignent et peuvent souvent présenter des commandes fictives, mais plausibles, rédigées sur un papier à en-tête apparemment authentique d'un ministère et portant tous les tampons et cachets officiels.

Les escroqueries commerciales en Côte d'Ivoire ne sont pas toujours faciles à détecter, et toute proposition d'affaires non sollicitée doit être soumise à un examen approfondi. Il existe toutefois des indices probants, tels que :

- toute offre de faire virer à votre compte un pourcentage important d'une grosse somme d'argent en échange de votre « discrétion »;
- tout marché qui semble trop beau pour être honnête;
- des demandes de papier à en-tête en blanc, signé et estampillé, des factures en blanc, ou des renseignements sur un compte bancaire;
- des demandes d'expédition aérienne urgentes, accompagnées d'un moyen de paiement dont l'authenticité ne peut pas être immédiatement vérifiée;
- des lettres de démarcheurs prétendant entretenir des relations personnelles avec de hauts fonctionnaires ivoiriens;
- des demandes d'acompte en dollars américains, pour acquitter des droits de transfert de fonds ou de constitution en société;
- des démarcheurs affirmant que votre nom leur a été fourni par quelqu'un que vous ne connaissez pas ou par « un contact fiable »;
- des promesses de paiement anticipé pour des services à fournir au gouvernement ivoirien;
- des affirmations selon lesquelles vous n'avez pas besoin d'un visa ivoirien ou que vous devez arriver en Côte d'Ivoire par voie terrestre en passant par un pays voisin;
- des partenaires ivoiriens qui ne veulent pas que vous vous mettiez en rapport avec le haut-commissariat du Canada;
- toute offre de fourniture de pétrole;